

moment le remède consisterait peut-être à poser la question une troisième fois et à demander un débat. Il y aurait peut-être moyen alors d'aplanir la difficulté. Je ne crois pas qu'il soit conforme au Règlement de renvoyer ce genre de question au comité des privilèges et élections. Il devrait, me semble-t-il, exister un moyen plus efficace de régler les difficultés réelles et évidentes avec lesquelles l'honorable représentant est aux prises. Nous pourrions peut-être avoir un entretien à ce propos au cours des jours qui vont suivre. Nous parviendrons peut-être à régler la question sans avoir à soumettre ce grief au comité des privilèges et élections.

• (2.10 p.m.)

## AFFAIRES COURANTES

### PROCÉDURE ET ORGANISATION

#### NOUVEL AVIS DE L'IMPOSITION DE LA CLÔTURE

**L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, encore une fois, par surcroît de prudence et au cas où la motion dont j'ai donné avis hier en conformité de l'article 33 du Règlement ne serait pas une affaire réglée à la fin de cette séance, j'avise la Chambre qu'à la prochaine séance, immédiatement avant l'appel de l'ordre du jour relatif à la reprise du débat sur la motion «que le troisième rapport du comité permanent de la procédure et de l'organisation soit agréé», et sur tout amendement ou sous-amendement à celle-ci, je vais proposer que ledit débat ne soit plus ajourné.

**M. Baldwin:** Pourquoi n'en faites-vous pas une formule à perpétuité?

## QUESTIONS ORALES

### LES RESSOURCES HYDRAULIQUES

#### LE COMITÉ MIXTE CANADA-ONTARIO— EXTENSION AUX AUTRES PROVINCES

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre d'État chargé de l'Énergie et des Ressources hydrauliques. Selon le communiqué remis aujourd'hui à la presse par le ministre, les gouvernements du Canada et de l'Ontario auraient décidé d'établir un comité mixte formé de fonctionnaires supérieurs chargés de conseiller les deux gouvernements en matière de politiques de gestion des ressources hydrauliques, y compris la pol-

[M. l'Orateur.]

lution, et sur les opérations y afférentes, le ministre nous dirait-il si des arrangements semblables sont prévus avec les autres provinces; sinon, pourquoi?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre d'État):** Oui, monsieur l'Orateur. Nous espérons conclure avec d'autres provinces des arrangements semblables. Lors de ma rencontre avec le ministre de l'Ontario, hier, il a confirmé que ce genre de comité devrait permettre des échanges de renseignements et des consultations aussi nombreuses que possible, afin d'assurer une utilisation efficace de toutes nos ressources et de remédier à la pollution.

**L'hon. M. Stanfield:** Monsieur l'Orateur, le ministre a-t-il vraiment eu des entretiens avec d'autres provinces ou a-t-il l'intention bien arrêtée d'en avoir régulièrement avec chacune d'entre elles?

**L'hon. M. Lang:** Monsieur l'Orateur, j'aimerais entamer des pourparlers à ce sujet aussitôt que ce sera raisonnablement possible, surtout en ce qui concerne le nouveau projet de loi sur les eaux canadiennes.

**L'hon. M. Stanfield:** Le ministre pourrait-il dire si ce comité mixte doit étudier une proposition relative à la dérivation des eaux dans la région de la baie James vers les Grands lacs?

**L'hon. M. Lang:** Bien sûr que non, monsieur l'Orateur.

**M. B. Keith Penner (Thunder Bay):** J'ai une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre peut-il indiquer en ce moment si une étude sur le programme de dérivation des eaux du Nord-Ouest de l'Ontario dans le lac Supérieur et les six rapports intérimaires qui ont suivi cette étude seront déposés à la Chambre avant l'ajournement d'été?

**L'hon. M. Lang:** Je ne saurais fournir de réponse précise à cette question. Nous songeons à la possibilité de publier ces documents, mais une décision définitive n'a pas encore été prise.

### LA POLLUTION

#### L'EAU—LA SIGNATURE D'UN ACCORD AVEC LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

**M. Bruce Howard (Okanagan Boundary):** Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre d'État s'il peut annoncer une date en ce qui concerne la signature d'une entente entre le gouvernement fédéral et la province de la Colombie-Britannique sur une politique de lutte contre la pollution des eaux?